

# Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020

18 avril 2019  
Français  
Original : anglais

## Troisième session

New York, 29 avril-10 mai 2019

### Éducation en matière de désarmement et de non-prolifération

#### Document de travail présenté par les membres de l'Initiative sur la non-prolifération et le désarmement (Allemagne, Australie, Canada, Chili, Émirats arabes unis, Japon, Mexique, Nigéria, Pays-Bas, Philippines, Pologne et Turquie)

1. Pour parvenir à un monde exempt d'armes nucléaires, il faut des engagements à long terme et des efforts constants. Dans ce contexte, les États parties ont souligné, dans le Document final de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010, combien l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération était importante, en ce qu'elle contribuait efficacement à atteindre les objectifs du Traité en faveur d'un monde exempt d'armes nucléaires.

2. L'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération ne devrait pas inculquer des modes de pensée particuliers ni politiser la question, mais plutôt favoriser une réflexion critique, des compétences et des connaissances qui permettent à chacun de réfléchir à la façon de promouvoir sans cesse le désarmement nucléaire et la non-prolifération et d'examiner divers aspects politiques, techniques, historiques, juridiques et liés à la sécurité et les données scientifiques concernant les conséquences de l'emploi d'armes nucléaires. Nous devons nous former nous-mêmes de façon à pouvoir analyser la situation mondiale actuelle et à proposer et mettre en œuvre des moyens concrets de surmonter tous les obstacles pour atteindre notre objectif commun.

3. Face à l'évolution de la situation, caractérisée notamment par la détérioration des conditions de sécurité et les progrès de la science et de la technologie, il est également crucial de chercher le moyen le plus efficace de sensibiliser le public en matière de désarmement et de non-prolifération. Il faudrait susciter une prise de conscience de toutes et de tous, quels que soient l'âge, le sexe et la nationalité, et celle-ci doit être envisagée dans une perspective large qui tienne compte des aspects humanitaires, des données scientifiques sur les effets connus de l'emploi des armes nucléaires, de la mise en commun des expériences liées aux bombardements atomiques et de la relation entre sécurité et désarmement.



4. Les membres de l'Initiative sur la non-prolifération et le désarmement sont fermement convaincus que l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération a un rôle crucial à jouer pour ce qui est de maintenir et de renforcer le régime du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Les mesures concrètes à prendre devraient inclure des visites de dirigeants, de jeunes et autres à des communautés et des populations et des interactions avec celles-ci, notamment celles qui sont touchées par les armes nucléaires, et la sensibilisation aux effets négatifs des armes nucléaires et aux divers risques qu'elles posent.

5. Dans la mesure 22 du plan d'action adopté à la Conférence d'examen de 2010, tous les États parties sont encouragés à mettre en œuvre les 34 recommandations figurant dans le rapport établi en 2002 par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur l'étude de l'Organisation consacrée à l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération (A/57/124). Les membres de l'Initiative sur la non-prolifération et le désarmement demandent à tous les États parties de renouveler leur engagement à mettre en œuvre ces recommandations. La mise en œuvre de ces recommandations contribue aux activités qui favorisent les mesures visant à faire progresser davantage l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération figurant dans le programme de désarmement du Secrétaire général de 2018, et qui vont dans ce sens.

6. Les États parties sont encouragés à mettre en œuvre efficacement l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération et à contribuer à l'élaboration du rapport du Secrétaire général sur les mesures prises pour donner suite à l'étude des Nations Unies susmentionnée, tel qu'indiqué dans la résolution 73/59 de l'Assemblée générale. Pour ce faire, les États devraient tenir compte des points suivants :

a) Coopération et collaboration entre les acteurs : les États ne peuvent seuls assurer l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération, il faut des efforts de la part des établissements d'enseignement, des milieux universitaires, des groupes de réflexion et instituts de recherche, des milieux scientifiques et des centres d'excellence, ainsi que des municipalités locales, des organisations internationales, de la société civile, du secteur privé et des médias ; à cet égard, les gouvernements devraient être l'un des principaux acteurs appelés à promouvoir des débats fructueux et de véritables dialogues sur les idées qu'ont les diverses parties prenantes et à amener les autres acteurs à faire des efforts pour promouvoir l'action menée ;

b) Participation active et interactive : l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération doit inclure des moyens plus dynamiques, interactifs et participatifs tels que des jeux de rôle et les simulations, en particulier ceux qui font le lien entre science et politique ; le rôle de l'art, notamment la littérature, les arts du spectacle et les films, devrait également être considéré comme un moyen de promouvoir l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération et de sensibiliser le public ; les différents acteurs, y compris les gouvernements, devraient offrir ces possibilités ;

c) Technologies de pointe : étant donné les avancées récentes dans les domaines de la science et de la technologie, notamment les progrès de l'intelligence artificielle et de la réalité virtuelle, il convient également d'étudier de nouveaux moyens d'utiliser ces technologies de pointe pour promouvoir davantage l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération ;

d) Au-delà des générations et des sexes : des efforts à long terme étant nécessaires pour parvenir à un monde exempt d'armes nucléaires, les personnes de toutes les générations et tous les sexes doivent participer à cette action ; en particulier, pour trouver de nouvelles solutions aux questions de désarmement, il faut assurer l'autonomisation et l'inclusion de toutes les voix, y compris celles des femmes et des

filles, qui demeurent extrêmement sous-représentées ; en outre, l'éducation des jeunes est l'un des moyens indispensables de produire les dirigeants de la prochaine génération, capables de prendre des mesures concrètes en vue de la réalisation de notre objectif ultime d'un monde exempt d'armes nucléaires. À cet égard, il est impératif d'offrir des possibilités sans exclusive à toutes les générations pour leur permettre d'apprendre les unes des autres dans un esprit d'ouverture et de réfléchir avec ambition et créativité à l'avenir.

## Annexe

On trouvera ci-après des exemples de bonnes pratiques suivies par les membres de l'Initiative (avril 2019) :

### Allemagne

L'Allemagne verse des contributions au Programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement et a accueilli un groupe de boursiers à Berlin à l'automne 2018. Les boursiers se sont entretenus avec des responsables du Ministère fédéral des affaires étrangères et des représentants de groupes de réflexion et d'autres institutions compétentes.

Le Ministère fédéral des affaires étrangères a lancé deux programmes (post-doctorat et doctorat) avec deux établissements universitaires de renom d'Allemagne, l'objectif étant de renforcer la recherche universitaire et les compétences en matière de désarmement, de maîtrise des armements et de non-prolifération. Vu l'évolution de la situation géostratégique et des conditions de sécurité et la rapidité des progrès technologiques, il est primordial de générer des connaissances spécialisées.

Le 27 novembre 2018, le Ministère fédéral des affaires étrangères a accueilli à Berlin une réunion du Groupe de la jeunesse pour l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires en vue d'examiner les questions relatives à l'interdiction complète des essais nucléaires, à la crise de la prolifération liée à la République populaire démocratique de Corée et au Traité sur la non-prolifération dans son ensemble. Les objectifs étaient de sensibiliser aux questions de désarmement et de maîtrise des armements nucléaires, de susciter la participation des jeunes et de promouvoir des réseaux internationaux.

L'Allemagne a versé des contributions au programme de bourses d'études pour la paix et la sécurité de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe en 2018 et 2019. Ce programme, qui offre un cours de formation de jeunes professionnels, en particulier des femmes, fournit une orientation générale et des connaissances en matière de prévention et de règlement des conflits au moyen de la maîtrise des armements, du désarmement et de la non-prolifération.

### Canada

En mars 2019, Affaires mondiales Canada a accueilli et organisé une manifestation pour permettre un échange de vues avec les étudiants de deuxième ou troisième cycle, la société civile, les milieux universitaires, les groupes de réflexion et le secteur privé sur la non-prolifération, la maîtrise des armements et le désarmement, y compris les questions liées à la non-prolifération, à la maîtrise des armements et au désarmement dans l'espace. Sur la base d'un partenariat de longue date avec une importante fondation canadienne s'occupant de désarmement nucléaire et d'éducation en la matière, quatre étudiants de deuxième ou troisième cycle ont été sélectionnés par un groupe d'experts externes pour présenter leurs travaux de recherche à plus de 70 personnes participant au forum. Les étudiants ont également reçu des bourses pour poursuivre leurs études dans les domaines de la non-prolifération, de la maîtrise des armements et du désarmement.

Les représentants du Gouvernement canadien continuent à mener des activités de sensibilisation auprès des étudiants et des universitaires, notamment en offrant de donner des conférences lors de séminaires et de cours dans des collèges et universités et de participer à des tables rondes lors de colloques et de conférences organisés par des universités.

## Japon

Chaque année depuis 1983, le Japon accueille à Hiroshima et à Nagasaki des jeunes diplomates des États Membres qui ont participé au Programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement. Ce Programme est un moyen efficace de mettre l'accent sur le caractère inhumain des armes nucléaires, comme en témoignent les rescapés de la bombe atomique (les *hibakushas*), et de montrer combien il importe de poursuivre les efforts en matière de désarmement et de non-prolifération.

Seul pays à avoir subi des bombardements atomiques en temps de guerre, le Japon est conscient qu'il lui appartient de faire connaître à la communauté internationale et aux générations futures la réalité des ravages causés par l'emploi d'armes nucléaires. En 2010, le Gouvernement japonais a lancé un programme intitulé « Porte-parole spéciaux pour un monde exempt d'armes nucléaires », dans le cadre duquel il est demandé aux *hibakushas* de prendre la parole lors de conférences internationales pour témoigner directement de leur expérience des conséquences dévastatrices de l'emploi d'armes nucléaires. À ce jour, 293 porte-parole se sont exprimés lors de 97 manifestations. En outre, face au vieillissement des survivants de la bombe atomique, le Japon a récemment lancé un programme intitulé « Jeunes porte-parole spéciaux pour un monde exempt d'armes nucléaires » à l'intention des jeunes générations. Des jeunes porte-parole spéciaux se sont exprimés à la Conférence du désarmement à Genève et ont participé aux réunions du Comité préparatoire de la Conférence d'examen. À ce jour, 382 jeunes porte-parole se sont exprimés lors de 34 manifestations.

Le Japon a également organisé des forums de « Jeunes porte-parole pour un monde exempt d'armes nucléaires », avec pour objectif de donner aux jeunes porte-parole les moyens de mieux faire connaître encore la réalité des bombardements atomiques à toutes les générations et toutes les nationalités et à renouveler leur engagement en faveur d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Afin de sensibiliser la communauté internationale à la réalité des bombardements atomiques, le Gouvernement japonais a traduit les témoignages des rescapés de la bombe atomique en 13 langues étrangères et les a publiés sur son site Web.

## Mexique

Le Mexique, en coordination avec le Centre d'études James Martin sur la non-prolifération, l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes et l'Institut Matías Romero (une académie diplomatique au Mexique), organise le cours d'été annuel sur le désarmement nucléaire et la non-prolifération à l'intention de diplomates d'Amérique latine et des Caraïbes. Par ailleurs, le Mexique a pris les mesures suivantes :

- Présentation biennale de la résolution intitulée « Étude de l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération » à la Première Commission de l'Assemblée générale ;
- Introduction du désarmement et de la non-prolifération en tant que matières enseignées dans les programmes d'études des Ministères de la défense nationale et de la marine et de l'Institut Matías Romero ;
- Participation à des tables rondes et à divers forums organisés au Mexique et à l'étranger, y compris des exposés sur le désarmement nucléaire et les conséquences humanitaires de l'emploi des armes nucléaires.

## **Pays-Bas**

Les Pays-Bas ont mis la dernière main à un projet de non-prolifération, lancé en 2010, grâce auquel ils ont financé trois postes de doctorat dans les universités d'Utrecht et de Rotterdam pour mener des recherches universitaires de base sur divers aspects historiques, juridiques et de gouvernance de la non-prolifération et du désarmement nucléaires, de façon à produire des connaissances spécialisées.

Les Pays-Bas attachent une grande importance à la nécessité d'offrir des instances permettant aux universitaires de partager leurs idées et d'interagir les uns avec les autres pour renforcer la collaboration internationale dans le domaine. On peut citer par exemple le colloque sur le désarmement nucléaire tenu le 15 avril 2019 à Genève, une manifestation parallèle relative au Traité sur la non-prolifération, qui se tiendra le 30 avril et qui portera notamment sur la présentation des résultats d'une analyse historique de la Conférence de 1995 des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires chargée d'examiner le Traité et la question de sa prorogation, et trois réunions d'information régionales au cours desquelles les Pays-Bas ont dialogué avec des réseaux d'experts locaux.

Les Pays-Bas contribuent à diverses organisations et initiatives éducatives, dont le Centre de Vienne pour le désarmement et la non-prolifération et le cours d'été sur le désarmement et la non-prolifération des armes de destruction massive de l'Institut Asser, y compris le financement plusieurs bourses d'études pour permettre à des ressortissants des pays en développement de participer à ce cours. Les Pays-Bas financent également des stages à l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes pour des candidats de la région.

Les Pays-Bas apportent son concours financier aux programmes d'appui d'États membres de l'Agence internationale de l'énergie atomique, qui promeut le renforcement des capacités dans le domaine des garanties nucléaires, et fournit notamment une aide en nature sous forme de l'organisation de cours et d'activités de formation et de la mise au point de nouvelles technologies.